

**NOS RÉSULTATS  
PLAIDENT EN  
NOTRE FAVEUR**

**VOICI NOTRE  
ARGUMENTAIRE**

L'attitude pour gagner et devenir bon premier tient de l'honnêteté, de la rigueur et de l'ouverture autant que de la compétence de notre équipe : savoir écouter son client et lui donner l'heure juste, prendre clairement ses intérêts et les défendre avec conviction tout en créant un climat de confiance fructueux, où priment les rapports **humains.**

## **LE CLIENT AVANT TOUT**

*Dufresne Hébert Comeau* compte parmi les plus importants cabinets juridiques au Québec. Spécialisé en droit municipal et administratif ainsi qu'en droit du travail, il est par ailleurs le seul qui se consacre exclusivement à la défense des intérêts des municipalités, de divers organismes publics et des employeurs.

En plaçant systématiquement le client au cœur de nos actions et en évitant tout conflit d'intérêts potentiel, nous établissons avec lui une relation durable de confiance mutuelle, essentielle à la bonne conduite de ses affaires.

## **EXPÉRIENCE ET SAVOIR-FAIRE**

Fondé par des spécialistes reconnus oeuvrant en droit municipal et en droit du travail depuis plus de trente ans, *Dufresne Hébert Comeau* est aujourd'hui présent dans un grand nombre de municipalités et d'entreprises, grandes et petites, sur l'ensemble du territoire québécois. Grâce à cet enracinement solide, nous avons acquis, au fil des ans, une connaissance unique du cadre juridique propre aux organisations publiques et privées.

Forts de cette expertise, plusieurs membres du cabinet se sont engagés dans l'enseignement du droit et dans la formation des gestionnaires, des élus et des fonctionnaires. Certains d'entre eux sont également auteurs de nombreux textes, articles et ouvrages spécialisés.

## **LA FORCE DE L'ÉQUIPE**

Chez *Dufresne Hébert Comeau*, nous agissons en complète synergie afin de proposer à nos clients des solutions simples, concrètes et efficaces. La compétence et le dynamisme de nos deux groupes de spécialistes, travaillant en constante interaction, permettent de moduler nos interventions selon les besoins individuels des clients.

À cette équipe s'ajoutent, selon les exigences de chaque dossier, les meilleurs experts-conseils : urbanistes, ingénieurs, évaluateurs ou, encore, médecins, psychologues, etc.

## **NOTRE ENGAGEMENT : EXCLUSIVITÉ DE NOS SERVICES ET TRANSPARENCE**

Les relations étroites que nous entretenons avec nos clients ont favorisé l'acquisition d'une connaissance approfondie de leur fonctionnement interne, rendant ainsi notre rôle plus pertinent. Et, qui plus est, nous nous engageons fermement à mettre cette expertise inégalée au seul service de nos clients, refusant tout mandat de compagnies, de sociétés ou d'individus dans le cadre de litiges pouvant les opposer aux municipalités et autres organismes publics, que ceux-ci soient représentés par notre cabinet ou pas. Nous évitons ainsi tout conflit ou apparence de conflit d'intérêts.

Dans le même ordre d'idées, nous appliquons également de rigoureux principes d'éthique professionnelle : stricte confidentialité des dossiers à l'égard des tiers et absolue transparence envers nos clients quant au développement de leurs dossiers et des coûts afférents. Nos honoraires sont clairement présentés et les clients systématiquement informés des éventuels aléas et de leurs incidences monétaires. Des budgets prévisionnels et une facturation périodique peuvent aussi être établis sur demande.

## **UNE APPROCHE AXÉE SUR LE CLIENT**

Chez *Dufresne Hébert Comeau*, nous privilégions la voie du dialogue avec nos clients, de manière à mettre en place un climat sain et constructif, à l'aide de discussions franches et directes. Lors de nos interventions, nous nous assurons de préserver et d'améliorer les liens établis au fil des ans avec les représentants des corps publics et avec les employeurs.

En misant sur les relations humaines et en accordant la priorité aux intérêts de nos clients, nous mettons en œuvre des solutions novatrices bénéfiques pour les deux parties et réduisons ainsi désagréments et frais.

Par des stratégies d'approche sans cesse renouvelées, nous pouvons anticiper l'ampleur du projet à réaliser ou du litige éventuel et l'importance des moyens à déployer, puis guider le client dans le dédale des diverses contraintes légales applicables.

## DANS LE DOMAINE DU DROIT MUNICIPAL, NOUS TENONS LE HAUT DU PAVÉ!

Le cabinet *Dufresne Hébert Comeau* joue un rôle important de conseil et de représentation auprès des corps publics, qu'il s'agisse de municipalités, de régies intermunicipales ou de commissions scolaires.

Nos avocats et collaborateurs possèdent une connaissance approfondie de tous les aspects du droit municipal, public et administratif, mais, également, de l'ensemble des domaines qui s'y rattachent, comme le droit de l'environnement ou le droit du travail.

Ils savent anticiper l'évolution du rôle et des responsabilités des corps publics et leur proposer des solutions ciblées, toujours en fonction de leurs attentes et de leurs besoins.

### NOS CHAMPS D'INTERVENTION ET EXPERTISES DE POINTE:

#### DROIT MUNICIPAL

- > Responsabilité contractuelle et extracontractuelle
- > Réglementation et procédures municipales
- > Contrats et ententes intermunicipales
- > Aménagement, urbanisme et zonage agricole
- > Droit immobilier et droit de la construction
- > Évaluation foncière
- > Fiscalité municipale
- > Expropriation
- > Organisation policière et déontologie
- > Litiges
- > Procédures électorales et référendaires
- > Conflits d'intérêts et inhabilité
- > Accès à l'information
- > Cour municipale
- > Organisation territoriale
- > Projets de loi privée
- > Transport en commun
- > Partenariat public-privé

#### DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

- > Aménagement et développement du territoire
- > Conservation des milieux naturels
- > Fiscalité des milieux verts
- > Gestion de l'eau et des bassins versants
- > Gestion des matières résiduelles
- > Assainissement de l'air et de l'eau
- > Application de la *Loi sur la qualité de l'environnement* et des autres lois et règlements en matière d'environnement
- > Tables de concertation, participation citoyenne et audiences publiques

#### DROIT ADMINISTRATIF

Le droit municipal a conduit les avocats du cabinet à développer une grande maîtrise du droit public et du droit administratif. À titre d'exemple, nous représentons de nombreux ordres professionnels depuis plusieurs années et sommes bien au fait des enjeux particuliers auxquels ils sont confrontés.

En matière de droit disciplinaire, les professionnels de *Dufresne Hébert Comeau* jouent le rôle d'experts-conseils auprès des ordres professionnels et de leur comité de discipline; ils conseillent les directeurs généraux, syndics et secrétaires de comités de discipline et se chargent de l'exécution des décisions disciplinaires et autres dispositions prises lors des jugements.

# POUR DEVENIR DES SPÉCIALISTES RECONNUS DU DROIT DU TRAVAIL, NOUS N'AVONS PAS CHÔMÉ!

Les avocats en droit du travail et de l'emploi de notre cabinet ont su se créer une réputation enviable en travaillant prioritairement à la défense des intérêts et des droits de l'employeur.

Chez *Dufresne Hébert Comeau*, nous préconisons des relations de travail saines et stimulantes, inspirées par le respect mutuel des différents intervenants.

Notre expertise dans la résolution des conflits jointe à nos idées novatrices favorisant des solutions bénéfiques aux deux parties permettent de limiter les situations conflictuelles et les inconvénients qui en découlent pour une municipalité ou une entreprise.

## NOS CHAMPS D'INTERVENTION ET EXPERTISES DE POINTE :

### RELATIONS DE TRAVAIL

- > Intervention dans le processus de syndicalisation et d'accréditation d'un syndicat
- > Négociation, application et interprétation de conventions collectives
- > Négociation et rédaction de contrats individuels de travail
- > Évaluation des mesures disciplinaires
- > Congédiement et licenciement
- > Arbitrage de griefs et de différends
- > Traitement des plaintes à la Commission des normes du travail
- > Politique sur le harcèlement psychologique et traitement des plaintes
- > Respect des droits et libertés de la personne
- > Dépistage de drogues et d'alcool
- > Traitement des informations confidentielles
- > Représentation devant les tribunaux spécialisés et les cours civiles en matière de relations du travail et d'emploi
- > Gestion ponctuelle des interventions et de la communication lors de différents événements pouvant survenir
- > Élaboration de politiques de sélection, d'embauche, d'évaluation du personnel en cours d'emploi ou de terminaison d'emploi
- > Stratégies pour maintenir l'efficacité optimale de la main-d'œuvre en fonction des dispositions légales ou contractuelles applicables
- > Formation en entreprise

### SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- > Gestion des dossiers de santé et sécurité au travail et d'accidents du travail (CSST)
- > Organisation et suivi des activités du Comité de santé et de sécurité au travail (CSST)
- > Élaboration et mise en place de programmes de prévention et d'aide aux employés
- > Processus d'enquête et d'analyse d'accidents
- > Développement et suivi du programme d'assignation temporaire
- > Procédures de réadaptation et détermination de l'emploi convenable
- > Lésions psychologiques en milieu de travail
- > Gestion et contestation des rapports d'intervention et avis de correction des inspecteurs de la (CSST)
- > Mise en œuvre de politiques et de procédures liées aux services médicaux
- > Évaluation de la classification de l'employeur (CSST)
- > Évaluation des lésions professionnelles, gestion des réclamations et mécanismes de contestation
- > Création et administration de mutuelles de prévention
- > Élaboration de politiques de dépistage de drogues et d'alcool
- > Gestion et prévention de l'absentéisme, de l'abus d'alcool et de drogues, du harcèlement, de la violence, du tabagisme, des problèmes de stress et de santé mentale, etc.
- > Formation en entreprise

**NE CHOISISSEZ  
PAS VOTRE AVOCAT  
SANS NOUS EN PARLER**

## L'ÉQUIPE

Paul Adam  
514 392-5706  
padam@dufresnehebert.ca

Louis Béland  
514 392-5713  
lbeland@dufresnehebert.ca

Richard Bernèche  
514 392-5720  
rberneche@dufresnehebert.ca

Yolande Bernier  
514 392-5709  
ybernier@dufresnehebert.ca

Sylvie Breton  
514 392-5725  
sbreton@dufresnehebert.ca

André Comeau  
514 392-5708  
acomeau@dufresnehebert.ca

Audrey-Julie Dallaire  
514 392-5738  
adallaire@dufresnehebert.ca

Robert Delorme  
514 331-2010 poste 5745  
rdelorme@dufresnehebert.ca

Claude Dufresne  
514 392-5700  
cdfresne@dufresnehebert.ca

Paul Dupéré  
514 392-5703  
pdupere@dufresnehebert.ca

Julie Faucher  
514 392-5718  
jfaucher@dufresnehebert.ca

Jean-François Girard  
514 392-5723  
jfgirard@dufresnehebert.ca

Patrice Guay  
514 392-5712  
pguay@dufresnehebert.ca

Gilles Hébert  
514 392-5715  
ghebert@dufresnehebert.ca

Pierre G. Hébert  
514 392-5704  
pghebert@dufresnehebert.ca

Jean Héту  
514 331-5010 poste 5733  
jhetu@dufresnehebert.ca

Alexandre Lacasse  
514 392-5722  
alacasse@dufresnehebert.ca

Mario Létourneau  
514 392-5701  
mletourneau@dufresnehebert.ca

Jean-François Martin  
514 392-5702  
jfmartin@dufresnehebert.ca

Patrice Ricard  
514 392-5726  
pricard@dufresnehebert.ca

Marisa Santamaria  
514 392-5714  
msantamaria@dufresnehebert.ca

Paul Wayland  
514 392-5719  
pwayland@dufresnehebert.ca

### LES BUREAUX

#### **Dufresne Hébert Comeau inc.**

800, Place Victoria  
Bureau 4500, C.P. 391  
Montréal, Québec H4Z 1J2  
Téléphone : 514 331-5010  
Télécopieur : 514 331-0514  
www.dufresnehebert.ca

**Dufresne Hébert Comeau** |  
A v o c a t s

Dufresne Hébert Comeau inc.

---

800, Place Victoria  
Bureau 4500, C.P. 391  
Montréal (Québec) H4Z 1J2

Téléphone : 514 331-5010  
Télécopieur : 514 331-0514  
info@dufresnehebert.ca

**dufresnehebert.ca**